

# Si Montrouge m'était conté

Louise Emmanuelle, une des deux filles de Louis Gaucher, duc de Châtillon

## Le Pape à Montrouge ? (suite)

et de son épouse Adrienne Emilie Félicité, elle-même fille unique de Françoise de Crussol d'Uzes, épouse du duc de La Vallière, se marie en 1781, un an après la mort de son grand-père, à Charles Bretagne Marie Joseph, duc de la Tremoille et, nous y arrivons, duc de Tarente - la famille porte ce titre depuis 1521, date du mariage d'Anne de Laval, princesse de Tarente avec François de la Tremoille, le titre étant porté par les fils aînés. Le mari cependant, deviendra pair de France à la Restauration dès 1817, ce qui semble exclure tout attachement préalable aux Bonaparte comme le confirment les actuels représentants de famille qui affirment que l'épouse de leur trisaïeul n'a certainement pas pu accompagner le Pape lors de son séjour en France... Mais nous avons, si je puis dire, une duchesse, princesse de Tarente, héritière par moitié de son grand-père qui a construit le château, lieu présumé de la réception du Pape. Il est vraisemblable que le nom a été estropié et le titre inversé. Mais on dit d'autre part que les propriétés des La Vallière (qu'est devenu l'acheteur Magon de la Ballue ?) ont été confisquées comme appartenant à une famille d'émigrés. L'exemple n'est pas rare : Louise Emmanuelle de La Tremoille, princesse de Tarente est "séparée" de son mari - décision risquée mais qui permettait au conjoint qui n'émigrerait pas de conserver le patrimoine. Autre exemple montrougien : la comtesse de Guerchy, seigneur du lieu, n'a pas quitté le territoire comme sa belle-fille. Son fils s'est alors trouvé délié des liens légaux du mariage ipso facto, ce qui lui a permis d'en contracter immédiatement un autre. Mais ceci est une autre histoire.

Malgré l'énigme de la propriété du château (1), un autre élément pencherait pourtant encore en faveur de cette princesse de Tarente. En 1800, Monseigneur de Spina, archevêque de Corinthe puis, en 1801, le cardinal Consalvi à Paris, pour préparer l'élaboration du Concordat, sont logés 41, boulevard Saint-Germain qui était l'hôtel de La Vallière avant la Révolution. Cette même année, c'est en tant que légat du Pape que le Cardinal Caprara s'y installe. Pour en revenir aux raisons politiques, on se souvient que c'est lui qui déclara conforme à la doctrine catholique l'éphémère

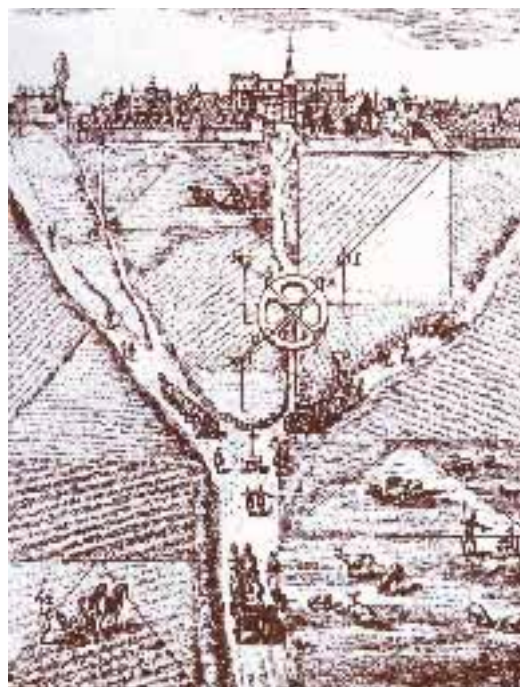
catéchisme impérial où les enfants apprenaient par cœur des réponses telles

que : "Nous devons à Napoléon Ier, notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire et les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et du Trône".

La confusion des noms valut quelques précautions au château de Peseau quand la princesse de La Tremoille recevait à la fois son beau-frère, prince de Tarente et Mac Donald, duc de Tarente, sans que ses invités aient le moindre lien de parenté.

Hélas, pour celle qui paraît être la meilleure solution, la princesse de Tarente était à Rome, éloignée de Paris par un Premier Consul à qui elle était hostile. Une femme aurait-elle été autorisée à suivre le Saint-Père dans ses pérégrinations jusqu'à Montrouge ? Et là, quelle église venaient-ils visiter ? La petite histoire ne manque pas d'incertitudes !

Patrick Vauzelle  
Société historique et archéologique  
du Grand Montrouge



Le clocher de St-Jacques se dressait-il encore en 1804 au-dessus du Grand Montrouge ? Le parc entouré de murs que l'on voit sur la droite correspondrait aux jardins de la maison du duc de La Vallière.

(1) Encore une possibilité : Magon n'aurait été qu'un homme de paille pour acheter la propriété et la restituer ensuite aux anciens occupants comme cela fut fait pour le presbytère.